Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance

Maintenir - Renforcer - Développer

Analyse démographique et pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

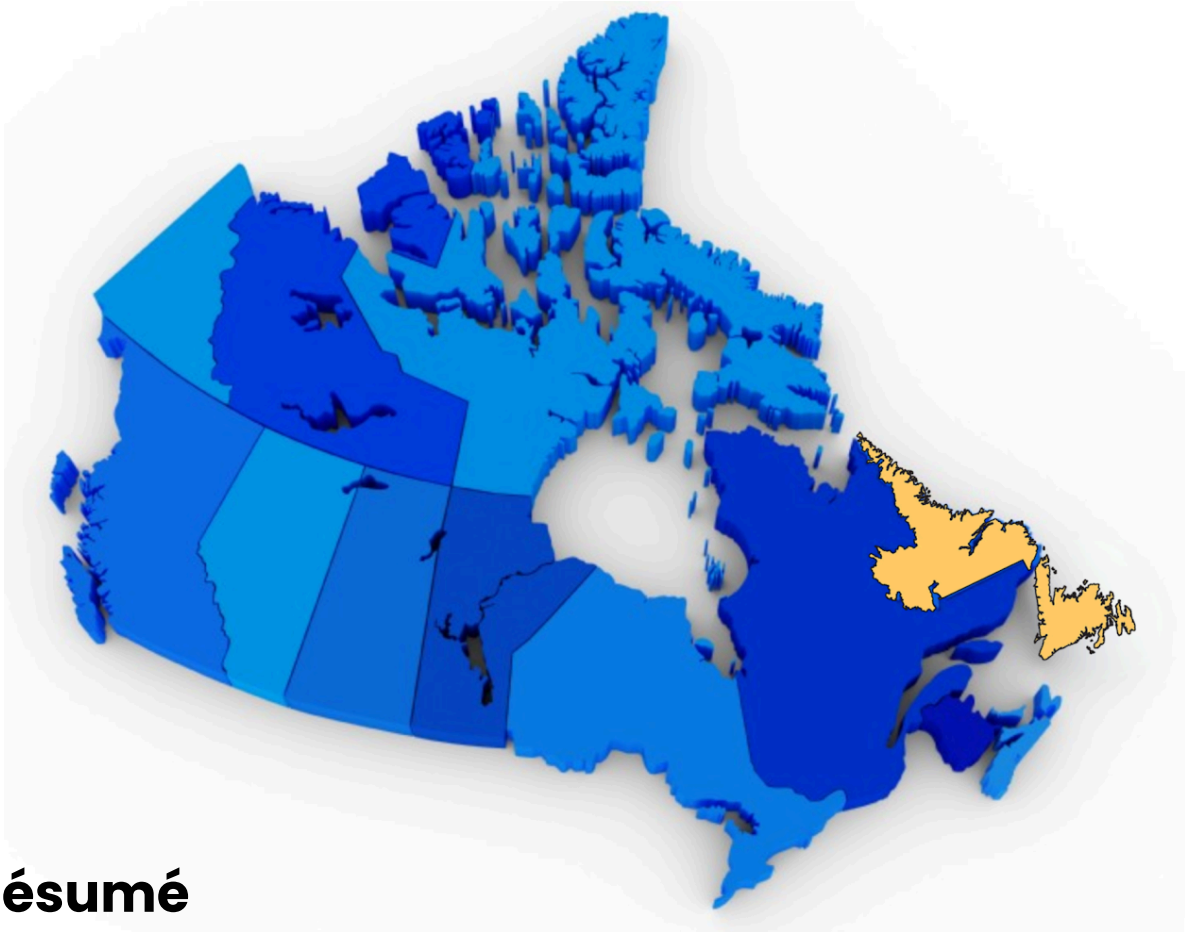
Portrait des services francophones d'AGJE pour les enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone à

Terre-Neuve-et-Labrador

cnpf

La Commission nationale des parents francophones

Septembre 2026



Résumé

Plusieurs communautés à Terre-Neuve-et-Labrador se retrouvent avec un manque de places à temps plein dans un service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Dans le cadre du programme fédéral visant à réduire le coût des frais de garde, il est essentiel que cette économie de coûts soit associée à une augmentation du nombre de places disponibles. Cette analyse réalisée par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) présente un état des lieux de la situation à Terre-Neuve-et-Labrador au 1er septembre 2025 et propose des localités à cibler pour optimiser l'impact de ces nouvelles places.

Le projet Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) est financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme d'apprentissage et de la garde des jeunes enfants (AGJE) sous le Plan d'action pour les langues officielles. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Table des matières

1- Mise en contexte 3

2- Méthodologie 5

3- Prémisses de l'analyse 7

4- Présentation des résultats 10

La région de St. John's 11

Le reste de Terre-Neuve 13

Le Labrador 15

5- Conclusion 16

Annexe 1 17

Annexe 2 18

Note : Les termes « service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) » et « service francophone d'AGJE » incluent la diversité de la terminologie utilisée dans les provinces et territoires, telle que *garderie*, *centre éducatif*, *centre de la petite enfance (CPE)*, etc.

1- Mise en contexte

En 2021, le gouvernement du Canada visait, dans son budget, à mettre en place un système d'apprentissage et de garde de jeunes enfants accessible et abordable pour l'ensemble de la population canadienne[1]. Avec l'objectif de faciliter le retour des Canadiennes et Canadiens au travail à la suite de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a identifié le coût des services de garde comme un obstacle empêchant certains parents de retourner au travail. Le budget 2021 a donc octroyé un montant de 30 milliards de dollars sur cinq ans pour cette initiative, avec comme objectif principal de réduire les frais de services de garde des enfants d'âge préscolaire.

Cependant, si l'accent a été mis sur la réduction des frais de garde, celle-ci n'a pas été accompagnée d'une création équivalente de places en services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE), rendant la pénurie de places encore plus importante. Cinq ans plus tard, l'accessibilité demeure un défi important : plusieurs parents peinent à trouver une place à temps plein pour leur enfant dans un service francophone d'AGJE. La réduction des frais est en soi un incitatif important pour les parents. En revanche, cela ne pallie pas nécessairement la pénurie de places disponibles. Dans cette optique, cette forte augmentation de la demande de services par les parents n'a pas été compensée par une offre conséquente de nouvelles places.

En milieu minoritaire francophone, ce problème est amplifié par l'éparpillement des francophones sur le territoire. Les acteurs de la petite enfance voient dans ce programme une opportunité d'ouvrir de nouveaux services puisque, de toute évidence, un nombre important de familles pourraient bénéficier d'un tel service.

[1] https://www.budget.canada.ca/2021/home-accueil-fr.html

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude, qui identifie des zones géographiques où des enfants de 0 à 4 ans sont présents (selon le *Recensement de la population* de 2021 de Statistique Canada), mais où il n'y a pas suffisamment de services de garde. Autrement dit, nous tentons d'identifier, pour un parent francophone cherchant une place dans un service francophone d'AGJE, les chances qu'il soit capable de trouver une telle place pour son enfant. Il faut être conscient que le parent incapable de trouver un service francophone d'AGJE fera face à deux choix : retarder son retour sur le marché du travail ou envoyer son enfant dans un centre d'une autre langue, généralement l'anglais.

Il est important de spécifier dès à présent que les zones qui seront identifiées dans ce document peuvent être des déserts de services de garde pour les francophones, alors que, dans l'ensemble, il y a suffisamment de places pour les parents de la majorité anglophone. La CNPF croit qu'il est essentiel de recenser les zones qui sont des déserts francophones pour que le programme du gouvernement du Canada atteigne ses objectifs, c'est-à-dire que l'accessibilité des Canadiennes et Canadiens à des services de garde soit équivalente pour les parents des deux langues officielles.

Lancé en 2025, le projet *Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire* a pour objectif, d'ici 2028, d'améliorer l'accès à des places, à des services et à des programmes en AGJE de haute qualité, abordables, flexibles et inclusifs dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Pour ce faire, la CNPF a été en mesure de réaliser des études et des analyses de données.

Cette présente étude vise à identifier des déserts de services dans les localités de la province de Terre-Neuve-et-Labrador, en fonction des divisions de recensement et du nombre d'enfants de 0 à 4 ans, afin de déterminer le nombre de places en services

francophones d'AGJE à créer pour répondre aux besoins des communautés francophones de la province.

2- Méthodologie

La présente étude identifie les zones libres de services francophones d'AGJE à partir d'un ratio de places à temps plein par enfant. Pour réaliser cette analyse, nous utilisons le nombre d'enfants de 0 à 4 ans identifiés comme admissibles à l'éducation francophone, selon l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*[2], tel qu'il est mesuré par le *Recensement de la population* de 2021 de Statistique Canada. Le terme « enfant » utilisé dans le reste de ce document fait référence à cette définition.

Pour obtenir le nombre de places en services francophones d'AGJE, cette étude utilise les données obtenues de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL) et du centre Les P'tits Cerfs-Volants. Les places identifiées sont considérées comme exactes au 1er septembre 2025. Nous avons ainsi identifié 3 services francophones d'AGJE offrant un total de 66 places à temps plein dans l'ensemble de la province[3].

Avec ces séries de données, nous avons pu dégager un paramètre indiquant, pour chaque enfant d'âge préscolaire, combien de places sont disponibles.

Afin de représenter correctement la situation à Terre-Neuve-et-Labrador, nous avons utilisé les séries de données permettant de localiser le plus précisément possible les enfants de la province. Si dans certains cas il était possible de spécifier directement une

[2] Tableau n° 98100541 de l'ancienne base de données CANSIM de Statistique Canada.
[3] La liste complète des services identifiés se retrouve à l'annexe 1.

municipalité, dans d'autres nous avons dû nous rabattre sur des divisions de recensement ou des régions.

Pour déterminer les déserts de services francophones d'AGJE, nous utiliserons trois seuils simplifiés :

1. **Premier seuil : ratio entre 0 et 0,40 (en blanc)**

 Il représente les secteurs à **besoins élevés**, c'est-à-dire qu'il y a plus de 2,5 enfants par place disponible. En moyenne, cela signifie que le parent attend 2,5 années avant d'avoir une place dans un service francophone d'AGJE. Si l'on considère que le parent inscrit son enfant sur la liste d'attente d'un service dès la naissance, l'enfant aura plus de 2 ans et demi lorsqu'une place lui sera offerte. Rendu à ce point, le parent aura probablement choisi une autre option comme services de garde pour son enfant.

2. **Deuxième seuil : ratio entre 0,40 et 0,70 (en jaune)**

 Il correspond aux communautés à **besoins moyens**, où il y a entre 1,5 et 2,5 enfants par place en services francophones d'AGJE. Comme expliqué précédemment, cela signifie que l'enfant aura, en moyenne, une place autour de l'âge de 2 ans. Dans ce cas, on se retrouve dans une situation où le parent pourrait utiliser une option temporaire en attendant d'obtenir une place dans un service francophone d'AGJE.

3. **Troisième seuil : ratio supérieur à 0,70 (en vert)**

 Il correspond aux communautés **bien desservies**. Dans celles-ci, on dispose d'un nombre suffisant de places en services francophones d'AGJE et le parent peut avoir confiance dans le fait d'obtenir une place pour son enfant relativement rapidement (soit avant l'âge de 1 an et demi)[4]. Puisque le congé parental permis par la loi est de

[4] Selon l'*Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde* de 2021 de l'Institut de la statistique du Québec, 70 % des enfants se retrouvent en services de garde. Le Québec étant un modèle en matière de services de garde, on considère qu'avec un seuil de 0,70 place par enfant (où 70 % des enfants ont une place), le nombre de places serait suffisant.

18 mois, dans ces communautés, on peut supposer que l'enfant obtiendra une place en services francophones d'AGJE dès le premier jour.

Ainsi, seules les communautés avec un ratio supérieur à 0,70 place par enfant de 0 à 4 ans (soit avec au moins 7 places pour 10 enfants) sont considérées comme bien desservies, alors que toutes les autres sont classées comme zones à besoins.

3- Prémisses de l'analyse

Quelques éléments méritent d'être présentés d'emblée afin d'établir les bases de cette analyse.

Données au 1er septembre 2025

Les données actuelles représentent les meilleures informations disponibles au 1er septembre 2025. En raison de la rapidité avec laquelle un service d'AGJE peut cesser ses activités et des efforts déployés actuellement pour développer de nouvelles places, il faut être conscient qu'une zone géographique peut rapidement passer de communauté à besoins élevés à une zone bien desservie, et vice-versa.

Services de prématernelle et services de garde scolaire exclus

Puisque l'objet de cette étude est de présenter un état des lieux de la situation des places à temps plein disponibles en services francophones d'AGJE, tous les services de prématernelle, qui offrent des places à temps partiel, ont été exclus du calcul des ratios. Il en a été de même de tous les services d'accompagnement pour les programmes de services de garde scolaire, qui desservent les enfants qui fréquentent une école.

Proximité du domicile : première raison du choix d'un service d'AGJE

Une étude de Learn Square Inc.[5] a révélé que la première raison pour laquelle les parents choisissent un service d'AGJE est sa proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail. L'*Enquête canadienne sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants* de 2025 de Statistique Canada[6] arrive à une conclusion similaire : les deux tiers des parents mentionnent l'emplacement comme étant déterminant dans le choix de services de garde pour leur enfant.

[5] Learn Square Inc., *Rapport d'évaluation des services de garde privés francophones et bilingues dans les régions d'Edmonton et Calgary*, présenté au CDÉA, février 2021.
[6] Statistique Canada, *Tableau 42-10-0006-01 Raisons des parents et des tuteurs justifiant le recours à leur mode de garde principal, enfants âgés de 0 à 5 ans*, 2025.

Bien que les recensements donnent un aperçu de la distance moyenne que fait le parent pour se rendre au travail, ils n'indiquent pas la destination de ce trajet. Cela fait en sorte que les données du domicile sont les seules données utilisables. Malgré cette limite dans les données, la proximité du domicile demeure un élément important dans le choix du parent.

4- Présentation des résultats

Selon le *Recensement de la population* de 2021, on comptait 690 enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation en français à Terre-Neuve-et-Labrador. Avec 66 places à temps plein dans des services francophones d'AGJE, le ratio moyen pour la province se situe à **0,10 place par enfant**, soit 1 place pour 10 enfants.

Dans son ensemble, la province est considérée comme étant **à besoins élevés**. Afin qu'elle soit bien desservie, il faudrait ajouter 417 places. Le tableau 1 présente un sommaire de la situation des places disponibles en services francophones d'AGJE et des enfants pour l'ensemble de la province.

Tableau 1 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants à Terre-Neuve-et-Labrador*

Région[7]	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
St. John's	66	410	**0,16**
Reste de Terre-Neuve	0	190	**0,00**
Labrador	0	90	**0,00**
Total	**66**	**690**	**0,10**

Afin de maximiser la portée de ces nouvelles places potentielles, leur localisation est primordiale. C'est pourquoi une analyse plus fine par zone géographique s'avère nécessaire pour identifier les secteurs où les besoins sont les plus importants.

[7] Les régions correspondent aux zones de desserte des conseils scolaires et sont présentées à l'annexe 2.

La région de St. John's

La région métropolitaine de recensement (RMR) de St. John's à elle seule compte pour plus de 40 % de la population de la province. Si l'on ajoute le reste de la division de recensement n° 1 (Péninsule d'Avalon—Saint-Jean de Terre-Neuve), c'est plus de la moitié de la province qui se retrouve dans cette région. Il n'est donc pas surprenant d'y retrouver également la majeure partie (59,4 %) des enfants admissibles à l'éducation francophone de la province.

C'est également dans la RMR de St. John's que l'on retrouve les trois seuls services francophones d'AGJE offrant des places à temps plein de la province. Malgré cela, le ratio de places par enfant à St. John's (0,31) demeure très loin du seuil de couverture adéquate. Le tableau 2 présente la répartition des places et des enfants dans la région.

Tableau 2 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans la division de recensement n° 1 à Terre-Neuve-et-Labrador*

Division de recensement		N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Division n° 1 – Péninsule d'Avalon—Saint-Jean de Terre-Neuve		**66**	**410**	**0,16**
Principales municipalités	St. John's	66	210	**0,31**
	Conception Bay South	0	45	**0,00**
	Paradise	0	35	**0,00**
	Mount Pearl	0	30	**0,00**
	Portugal Cove–St. Philip's	0	15	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*75*	***0,00***
Total région de St. John's		**66**	**410**	**0,16**

Il est intéressant de noter que les municipalités autour de St. John's ont un nombre d'enfants suffisamment important pour que l'on y retrouve des services francophones d'AGJE. Ainsi, non seulement la ville de St. John's pourrait accueillir un service

francophone d'AGJE supplémentaire de 81 places pour qu'elle soit bien desservie, mais les municipalités de Conception Bay South (manque de 32 places), Paradise (manque de 25 places) et Mount Pearl (manque de 21 places) ont une demande suffisante pour ajouter des services francophones d'AGJE. La municipalité de Portugal Cove–St. Philip's représente davantage un lieu d'accueil pour des services francophones d'AGJE en milieu familial (besoin de 11 places).

Le reste de Terre-Neuve

On retrouve huit autres divisions de recensement sur l'île de Terre-Neuve. Ces divisions comptent plusieurs municipalités, mais très peu de grands centres permettant l'accueil de services francophones d'AGJE pour les enfants admissibles à l'éducation francophone. Le tableau 3 présente cette répartition.

Tableau 3 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans le reste de l'île de Terre-Neuve.*

Division de recensement		N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Division n° 2 – Péninsule de Burin-Marystown		**0**	**25**	**0,00**
Division n° 3 – Côte-du-Sud—Channel—Port-aux-Basques		**0**	**0**	**0,00**
Division n° 4 – St. George's-Stephenville		**0**	**40**	**0,00**
Principale municipalité	Cap Saint-Georges	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*30*	***0,00***
Division n° 5 – Humber-Corner Brook		**0**	**40**	**0,00**
Principales municipalités	Corner Brook	0	25	**0,00**
	Pasadena	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*5*	***0,00***
Division n° 6 – Terre-Neuve central—Grand Falls-Windsor		**0**	**30**	**0,00**
Principales municipalités	Gander	0	10	**0,00**
	Grand Falls-Windsor	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*10*	***0,00***
Division n° 7 – Péninsule de Bonavista-Clarenville		**0**	**30**	**0,00**
Principales municipalités	Clarenville	0	10	**0,00**
	Trinity Bay North	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*10*	***0,00***
Division n° 8 – Baie-Notre-Dame—Lewisporte		**0**	**20**	**0,00**

Division n° 9 – Grande Péninsule du Nord-St. Anthony	**0**	**5**	**0,00**
Total reste de l'île de Terre-Neuve	**0**	**190**	**0,12**

Comme il a déjà été mentionné, on ne retrouve aucun service francophone d'AGJE à l'extérieur de St. John's. Il s'agit donc d'une région **à besoins élevés**. Cependant, on peut constater que, bien qu'il y ait un potentiel de 190 enfants à desservir dans cette zone, seule la municipalité de Corner Brook pourrait justifier un service francophone d'AGJE (potentiellement 18 places). L'éparpillement des enfants dans le reste de la province pourrait seulement justifier la création de services francophones d'AGJE en milieu familial.

Le Labrador

Étant donné sa séparation géographique du reste de la province, le Labrador doit être vu comme une région en soi. On y retrouve une population de 90 enfants, dont la plus grande partie se retrouve dans la région de Wabush et de Labrador City, à la frontière de la province du Québec. Le Labrador est composé de deux grandes divisions de recensement (n^{os} 10 et 11). Le tableau 4 présente la répartition de la population dans cette partie de la province.

Tableau 4 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants au Labrador*

Division de recensement		N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Division n° 10 – Labrador—Happy Valley-Goose Bay		**0**	**90**	**0,00**
Principales municipalités	Labrador City	0	35	**0,00**
	Wabush	0	25	**0,00**
	Happy Valley-Goose Bay	0	25	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*5*	***0,00***
Division n° 11 – Nunatsiavut-Nain		**0**	**0**	**0,00**
Total région du Labrador		**0**	**90**	**0,00**

On constate d'emblée que les enfants de la région sont plus concentrés que ceux sur l'île de Terre-Neuve à l'extérieur de St. John's. Ainsi, des services francophones d'AGJE de 18 places (à Wabush et à Happy Valley-Goose Bay) à 25 places (à Labrador City) pourraient être envisagés afin de combler le manque de places pour chacune des trois communautés de la division de recensement n° 10.

5- Conclusion

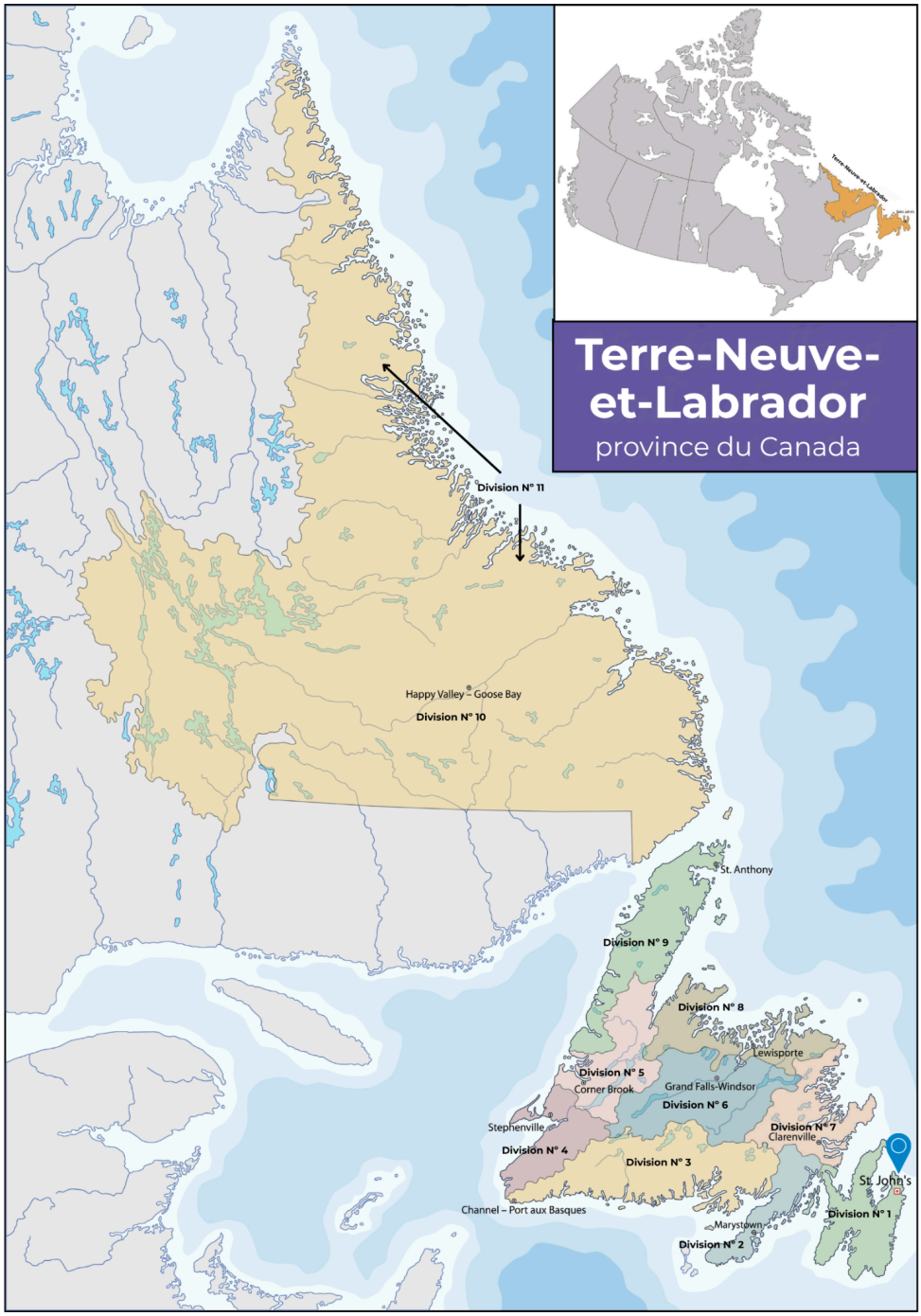
Cette étude visait à définir les régions et les municipalités à Terre-Neuve-et-Labrador où l'on retrouve une pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde de jeunes enfants (AGJE), c'est-à-dire les zones où l'offre de places est très insuffisante par rapport aux besoins des enfants de 0 à 4 ans admissibles. Sans proposer de modèle idéal, elle fournit avant tout une base de données et une analyse descriptive aux individus qui envisagent de lancer un projet de service francophone d'AGJE dans la province.

Globalement, les familles francophones de Terre-Neuve-et-Labrador n'ont pas accès à un nombre suffisant de places à temps plein dans des services francophones d'AGJE. Les trois seuls services francophones d'AGJE se retrouvent dans la RMR de St. John's, à une extrémité de la province et logistiquement inaccessibles pour le tiers des enfants. En même temps, l'éparpillement des enfants rend difficile la création de très gros services francophones d'AGJE, de sorte que dans plusieurs localités, le manque devra probablement être comblé par de petits services francophones d'AGJE ou encore par des services francophones d'AGJE en milieu familial, qui permettraient plus de flexibilité dans l'offre de services.

Annexe 1 – Services francophones d'AGJE à Terre-Neuve-et-Labrador offrant des places à temps plein au 1er septembre 2025

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
St. John's	Les p'tits Cerfs-volants	26
	Prématernelle Grands-Vents	20
	Prématernelle Rocher-du-Nord	20
Total		**66**

Annexe 2 - Divisions de recensement de Terre-Neuve-et-Labrador



Service francophone d'AGJE

Source: ID 83402173 @ Volina | Dreamstime.com